

- **édito**

Le record 1997 des plus importantes fusions acquisitions est battu en 1998, avec des opérations atteignant des sommets de l'ordre de 82,9 milliards de dollars. Cet emballement, essentiellement le fait d'entreprises américaines, menace de renvoyer les opérateurs européens en deuxième division. C'est d'autant plus vrai que certains de ceux-là restent passifs, sans s'interroger apparemment sur la signification du mouvement en cours, même si certains constructeurs automobiles allemands choisissent de grossir en faisant leur marché aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, gagnent des parts de marché et embauchent.

Mais ce mouvement de croissance externe soutenu est-il vraiment la bonne réponse à la mondialisation. Il l'est quand il répond à une logique de développement industriel et d'effet de taille. Shell et B.P. continuent de se développer, de se diversifier, notamment en Russie, et conservent leur première place. Car dans le concert mondial de l'industrie pétrolière, ceux qui n'avancent pas dans ce sens perdent leur rang, leur puissance et leurs capacités à la croissance.

Cependant, toutes les entreprises ne doivent pas céder à la mode de la croissance externe. Ce serait une erreur de lancer dans cette logique certaines d'entre elles bien positionnées sur leurs niches ou leurs créneaux. Elles s'engageraient dans une course folle alors qu'elles ont toutes les qualités pour se développer en interne. Les responsables européens doivent avoir à l'esprit que l'Europe a à la fois besoin de champions européens à taille mondiale et d'un réseau performant d'entreprises de taille variable mais excellentes dans leurs spécialités.

- **à la une**

Capital-investissement : l'embellie

Le capital-investissement s'installe en Europe. Selon l'European Venture Capital Association (EVCA), les nouveaux fonds levés par les sociétés de capital-investissement ont plus que doublé entre 1996 et 1997, atteignant ainsi un total de 20 milliards d'écus. Plus de 6200 investissements ont été réalisés pour un montant total de 9,7 milliards d'écus. Le nombre progresse de 10 % et le montant des sommes investies de 42 % par rapport à 1996. Cela montre que les projets financés sont de plus grande ampleur.

La crise en Asie du Sud-est explique pour partie cette envolée. Les capitaux internationaux en quête de placement délaissent les rives du Pacifique pour se réfugier sur le Vieux continent. Ils ont en effet représenté plus de la moitié des fonds collectés en 1997, contre seulement 28 % l'année précédente. Principal bénéficiaire de ce mouvement : le Royaume-Uni, où les nouveaux fonds collectés ont presque triplé à 12,2 milliards d'écus. L'Allemagne, elle, affiche la plus belle progression avec une collecte multipliée par huit en un an à 2,6 milliards d'écus.

En France, en revanche, les capitaux levés se sont simplement maintenus à leur niveau de 1996, à 1,1 milliard d'écus.

Près de la moitié des investissements ont été réalisés en Grande-Bretagne, qui demeure le

leader incontesté de la profession en Europe. L'Allemagne s'est emparée de la seconde place, avec 1,3 milliard d'écus investis, en hausse de 85%, juste devant la France (1,2 milliard, + 41%). Viennent ensuite les Pays-Bas et l'Italie, avec des progressions respectivement de 28 % et 18 %. Ce sont surtout les grosses opérations à effet de levier qui ont tiré l'activité. Les **leverage buy out** (1) et **leverage buy in** (2) totalisent un peu plus de la moitié des montants investis. Ces opérations ont augmenté de 53 % en valeur, alors que leur nombre a diminué de 3 %. Les opérations d'amorçage et de création d'entreprise ont également bien progressé. Elles représentent conjointement le quart des investissements en nombre et 7,4 % en valeur, contre 6,5 % en 1996.

Malgré leur importance, ces chiffres apparaissent bien modestes en regard des attentes des créateurs d'entreprises innovantes. Aussi, la Commission Européenne a élaboré un programme d'actions pour améliorer l'environnement de la création d'entreprise au sein de l'Union. Celui-ci préconise, notamment, d'engager d'ici la fin de l'année, des réflexions sur la constitution d'un marché unique des valeurs de croissance et sur une législation commune pour les fonds de capital-risque.

(1) **leverage buy out** (LBO) : reprise d'une entreprise par son équipe dirigeante.

(2) **leverage buy in** (LBI) : reprise d'une entreprise par un ou plusieurs dirigeants extérieurs à celle-ci.

- **dossier**

Programme Tacis : des aides bien calibrées

Depuis son lancement en 1991, la dotation de l'Union européenne destinée à financer le programme communautaire d'assistance technique aux Etats issus de l'ancienne Union soviétique (TACIS) n'a cessé de croître. Elle atteint en 1997 un montant record de 691 millions d'écus.

Au total, le programme a permis depuis sa création de soutenir les réformes économiques et politiques des douze Nouveaux Etats Indépendants (NEI) (1) et de la Mongolie, en apportant une contribution de plus de 3 milliards d'écus qui ont permis de lancer plus de 2500 projets. Si l'on rapporte l'aide de TACIS au PNB des pays bénéficiaires, les pays les plus aidés sont l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Mongolie, tandis que la Biélorussie, le Kazakhstan, la Fédération de Russie, l'Ukraine et l'Ouzbékistan reçoivent une aide inférieure à 0,05 % de leur PNB. Mais pour mieux apprécier la contribution de TACIS au développement, on retiendra le pourcentage par habitant.

Le classement des pays aidés est alors modifié. Nous trouvons alors en tête l'Arménie, la Géorgie et la Moldavie, considérés comme de " bons " partenaires, en raison de leurs résultats en matière de réformes. La dotation de la Russie par habitant est à peine supérieure à la moyenne même si elle reste le principal bénéficiaire du programme en valeur absolue.

En revanche, les pays affichant un réel manque de motivation à procéder aux réformes (Biélorussie, Kazakhstan, Tadjikistan, Ouzbékistan) n'ont bénéficié que d'une aide

relativement faible. Les financements TACIS favorisent la réforme de l'administration publique, celle des services sociaux et de l'éducation, l'énergie (à cet égard les intérêts économiques de l'Union à l'égard des réserves pétrolières de la mer Caspienne constituent un élément déterminant), l'agriculture, les transports et les télécommunications. L'aide aux entreprises constitue également un poste important qui a mobilisé plus de 466 millions d'écus (14% du programme). Cette aide comprend la restructuration des entreprises publiques et le développement du secteur privé, et le développement des PME. Les critères de TACIS ne sont pas seulement économiques. La géopolitique joue également un rôle non négligeable. En effet, lors du prochain élargissement de l'Union, celle-ci entretiendra des frontières communes avec l'Ukraine et la Biélorussie. Ceci explique sans doute l'importance de l'aide accordée au secteur de la sûreté nucléaire et de l'environnement dans ces pays, qui se taille la part du lion avec 654 millions d'écus, soit 17% du programme ainsi que la reconversion des entreprises liées à la défense. 1

Pour en savoir plus

en anglais> <http://europa.eu.int/comm/dg1a/tacis/index.htm>

en français> http://europa.eu.int/comm/dg1a/tacis/multilingua/mltlg_french.htm

• focus

Manque d'intérêt pour les travaux du Conseil

Avec 451 demandes de documents en 1996-1997, permettant la communication de 3325 documents portant surtout sur les questions de justice et d'affaires intérieures (46%) le marché intérieur (13%) et les politiques externes (13%), les travaux du Conseil des ministres suscitent bien peu d'intérêt. Pourtant, une décision de l'exécutif européen prévoit que tout citoyen peut obtenir ces textes à l'exception de ceux exprimant les position du service juridique du Conseil.

Cependant le nombre de demandes est en fait en forte inflation. En 1994-1995, seules 142 avaient été enregistrée soit 378 demandes de documents. La hausse est donc sensible, selon le deuxième rapport du Conseil des ministres qui publie ces chiffres. Modérons tout de même cet enthousiasme. En effet, 58% des documents demandés en 1997 l'ont été par deux citoyens danois engagés dans une lutte au couteau contre leur gouvernement à propos de la constitutionnalité du traité de Maastricht et qui vont chercher des arguments dans l'antre même de la "bête européenne". On se perd en conjectures sur les raison de ce désintérêt manifeste des citoyens européens envers les décisions qui gouvernent leur avenir.

Est-ce la conséquence de l'impossibilité d'identifier clairement les documents accessibles? Est-ce dû à l'absence d'information sur ce droit à communication? Est-ce la redevance de 10 écus (plus 0,036 par feuille de papier!) exigé pour chaque communication de document qui détournent les européens de leurs droits de citoyens? Quelques soient les raisons, le Secrétariat général du Conseil envisage quelques pistes

pour favoriser la transparence. Alors que le site Internet du Conseil reçoit 4000 connexions par semaine, les textes et archives pourrait être recensées dans un registre numérisé.

- **échos**

La Hongrie première de la classe La Hongrie a une longueur d'avance sur ses concurrents dans la course à l'adhésion à l'Union (Hongrie, Tchéquie, Pologne, Slovaquie, Estonie, Chypre). Néanmoins, les pourparlers s'annoncent longs et difficiles, notamment en matière de réforme du système de soins, de politique agricole, de commerce extérieur et de contrôle des frontières, ou encore d'environnement. La Hongrie devra satisfaire aux critères imposés dans tous ces domaines d'ici à la fin de l'année pour pouvoir poursuivre les négociations au rythme actuel. Faute de quoi, Budapest ne pourrait recevoir à court terme les premières aides financières communautaires au titre des fonds structurels.

La construction de l'Europe sociale se poursuit Emploi et lutte contre l'exclusion sont les priorités du programme d'action sociale adopté le 29 avril 1998 par la Commission européenne. Couvrant la période 1998-2000, ce programme prévoit d'éliminer les obstacles qui entravent la libre circulation des travailleurs et de favoriser la flexibilité du marché du travail. L'amélioration de la protection sociale, qui représente en moyenne 28% du PIB communautaire, figure aussi comme une priorité. La Commission renforcera les contrôles visant la sécurité sur les lieux de travail. Les 5 millions d'accidents de travail annuels dans l'Union ainsi que les maladies professionnelles coûtent aux économies nationales entre 1,5% et 4% de leur PIB. (Source:Europolitique, 25 avril 1998).

- **droit**

La liberté de circulation s'applique également aux prestations de santé

Il est désormais possible pour un malade habitant un pays de l'Union de se rendre dans un autre État membre pour bénéficier de soins ou pour acheter des médicaments. L'agrément préalable des organismes de sécurité sociale de l'État dans lequel il réside n'est pas nécessaire. Ceux-ci ont, à l'inverse, l'obligation de rembourser les dépenses engagées par le malade selon les tarifs qu'ils pratiquent. En effet, par deux arrêts rendus le 28 avril 1998 (Aff. C-120/95 et C158/96), la Cour de justice des Communautés européennes a considéré que la nécessité d'une autorisation préalable pouvait constituer une entrave à la libre circulation des marchandises, dès lors qu'elle incite les assurés sociaux à acheter des produits dans leur État de résidence. Elle est de ce fait illégale. Pour des raisons identiques, la liberté de prestation de services s'oppose à ce qu'une autorisation préalable soit obligatoire pour qu'un malade se fasse soigner dans un autre pays.

- **chiffres & opinions**

L'Allemagne domine le palmarès des régions "high-tech" Six Länder allemands, dont deux en tête, sont présents dans le classement des dix premières régions de "technologie de pointe" de l'Union. C'est ce que révèle un rapport de l'Office des statistiques de l'Union, Eurostat, publié fin avril 1998. Les régions sont classées selon la part de l'emploi dans ces secteurs en pourcentage de l'emploi total. Le rapport affine le critère "technologies avancées" pour prendre en compte le seul "high tech" pur et dur, c'est à dire l'informatique, la bureautique, les équipements de télévision et de communication et l'industrie chimique. Ici aussi l'Allemagne domine avec deux régions en tête et six régions classées au total.

471 milliards d'ecus C'est le total des avoirs d'investissements directs étrangers détenus par les pays de l'Union Européenne dans les pays tiers. Les terrains d'investissements privilégiés pour les Etats membres sont les PECO - notamment pour l'Allemagne en tête, et les pays d'Asie du Sud-Est, où le Royaume-Uni est le premier investisseur européen. A l'inverse, ces derniers ont investi pour 366 milliards à l'intérieur de l'Union, soit un solde net en faveur des 15 de 105 milliards. La moitié de ces investissements viennent des Etats-Unis. Les investissements sont déséquilibrés à l'égard de la Suisse, du Japon et de la Russie, lesquels investissent davantage dans l'UE que nous n'investissons chez eux. Source : Europolitique, 6 mai 1998.

18,4% du produit intérieur brut C'est le pourcentage exceptionnellement bas des investissements publics et privés dans l'Union en 1996, après les 22% de 1980 et les 18,8% de 1995. L'investissement demeure le plus élevé au Portugal (24,2% dont 4,1% d'investissements publics), en Autriche (23,4%), en Allemagne (20,6%) et en Espagne (20,1%). Il est le plus faible en Suède (14,8%), au Royaume-Uni (15,1%) et en Finlande (16,1%). C'est en Irlande et au Danemark que l'on constate les progressions les plus fortes entre 1995 et 1996. Source : Europolitique, 13 mai 1998.